



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

Dossier de demande de subvention au titre du PDASR 2021

Cochez la case correspondante à votre situation :

- Première demande
 Renouvellement d'une demande

Dans le cas d'un renouvellement, merci de préciser la subvention totale attribuée en 2020 ou l'année concernée :

- €
- matériels empruntés :
- humains (nombre IDSR) :

Présentation du porteur de projet

- Associations
 Collectivités locales/territoriales
 Établissements publics
 Secteurs privés
 Autres (précisez) :

Raison sociale :

Adresse :

CP :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

N°SIRET (OBLIGATOIRE dans le cadre d'une subvention financière) :

Nombre de personnes salariées et/ou bénévoles au 31/12/2020 :

Activités principales :

L'association ou l'entreprise a-t-elle une compétence :

(collectivités locales et établissements publics non concernés)

nationale départementale régionale locale

Personne en charge du présent dossier : *(ou représentant légal pour les associations)*

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

Fiche descriptive de votre projet – PDASR 2021

(une fiche descriptive par projet)

Intitulé de l'action :

Objectif-s de l'action :

-
-
-

Date de réalisation (joindre un planning de réalisation) :

Date-s sur la périodicité du 01/01/2021 au 31/12/2021 :

Localisation de l'action :

Identité du référent de l'action :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Champ de l'action :

Cible DGO : 1 seul choix à cocher (le plus prioritaire de votre action)

- Le risque routier professionnel
- Les jeunes
- Conduire après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants)
- Les seniors
- Les deux-roues motorisés
- Le partage de la voirie (piétons, cyclistes, utilisateurs des EDP/EDPM)
- Les distracteurs
- Autres (précisez la cible de votre action) :

L'action s'inscrit-elle dans le cadre d'une politique particulière (mission de l'État, orientation régionale, politique d'entreprise, etc) :

Description :

- déroulement :

- moyens mis en œuvre pour la réalisation du projet et moyens sollicités au titre du PDASR :

→ financiers : (merci de préciser le montant global du projet, le montant sollicité au titre du PDASR et les cofinancements)

→ matériels : (en cas d'utilisation du matériel en prêt du BSRC, merci de préciser vos besoins)

→ humains : (si vous souhaitez l'intervention d'un ou plusieurs IDSR, merci de le préciser)

Publics visés :

– type d'utilisateurs :

– âges :

– nombre de personnes ciblées :

Liste des autres partenaires associés

Partenaire 1 :

Coordonnées :

Rôle :

Partenaire 2 :

Coordonnées :

Rôle :

Partenaire 3 :

Coordonnées :

Rôle :

Partenaire 4 :

Coordonnées :

Rôle :

Communication et évaluation :

Mode et critères envisagés pour l'évaluation de l'action :

(moyens utilisés pour s'assurer de l'efficacité de l'action par rapport aux objectifs)

Moyens de communication sur le projet (plaquette, affiche, presse, radio...) :

(l'utilisation des logos de la préfecture et de la sécurité routière est soumise à accord préalable du BSRC)

Plan de financement prévisionnel de l'action sécurité routière :

Dépenses liées à l'action		Ressources	
Achats matériels et fournitures	€	Apports externes	
Autres fournitures	€	Subventions d'exploitation	
		État	
Services extérieurs		- PDASR	€
Locations	€	- autres :	€
Entretien et réparation	€	-	€
Assurance	€	Région :	
		-	€
Autres services extérieurs		Département :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	-	€
Publicité, publication	€	Intercommunalité-s :	
Déplacements, missions	€	-	€
		Commune-s :	
Charges de personnel		-	€
Rémunération des personnels	€	Autres établissements publics :	
		-	€
Autre charge de gestion courante	€	Aides privées :	
		-	€
Charges financières	€	Autres produits de gestion courante (cotisations, dons, legs)	€
Charges exceptionnelles	€	Apport interne	€
TOTAL DES DÉPENSES	€	TOTAL DES RESSOURCES	€

Joindre impérativement les devis et les demandes de mise en concurrence des dépenses liées à l'action

RAPPELS :

- Toutes les rubriques doivent être complétées et lisibles. Ne pas hésiter à joindre tout document utile à la bonne compréhension du projet.
- Pour les demandes de financement :
 - Le plan de financement doit être détaillé et ne concerner que les dépenses directement liées au projet « sécurité routière ».
 - Le financement du PDASR n'est pas destiné à équilibrer les comptes de l'organisme ou de l'évènement dans lequel s'inscrit le projet sécurité routière.
- Pour les demandes de moyens humains (IDSR) et de moyens matériels, le BSRC reviendra vers vous dans les meilleurs délais.

Date :

A :

Cachet et signature du porteur de projet :

**À retourner impérativement en un exemplaire
AVANT LE 12 FEVRIER 2021**

Soit par courrier adressé à :

**DDT du Haut-Rhin
Cité administrative
Service Transports, Risques et Sécurité
Bureau Sécurité Routière et Coordination
à l'attention de Mme PERSON Lucie
3 rue Fleischhauer
68026 COLMAR CEDEX**

Soit par messagerie électronique à : ddt-strs-bsrc@haut-rhin.gouv.fr

Pour toutes questions complémentaires avant envoi du dossier, nous contacter au : 03 89 24 85 28



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

Pièces à fournir pour une demande de subvention (PDASR 2021)

Pièces à fournir AVANT l'action :

- le dossier de demande de subvention PDASR 2021 (un par action) ;
- le règlement du PDASR 2021 signé ;
- le planning de l'action ;
- le statut (pour les associations et les entreprises) ;
- le bilan budgétaire de l'année précédente présenté en assemblée générale (pour les associations) ;
- le RIB ;
- le numéro de SIRET (obligatoire) ;
- le(s) devis.

Pièces à fournir APRÈS la réalisation de l'action :

- **Un bilan de l'action** où sera précisé :
 - le nombre de participants ;
 - les points forts et les points à améliorer ;
 - les pistes d'évolution souhaitées de l'action, le cas échéant ;
 - le ressenti du public et des intervenants vis-à-vis de l'action ;
 - la couverture médiatique (presse, internet, reportage TV...).
- **Un bilan financier** comportant : une fiche récapitulative des dépenses et les factures.

Sans l'ensemble de ces documents, nous serons dans l'impossibilité d'effectuer la mise en paiement de la subvention.